# BOULT Où il fait bon vivre ensemble!





L'équipe municipale est heureuse de vous présenter son

4<sup>ème</sup> bulletin Boultois Février 2016



## Le mot du Maire

Voici cette nouvelle édition du bulletin communal, que vous aurez, j'en suis persuadé, grand plaisir à découvrir.

L'activité municipale se poursuit et la rubrique « Les échos du Conseil » en dévoile toute sa teneur.



Outre la fusion et la clarification du « Qui fait quoi », la loi de 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale dite loi « NOTRE », comporte une conséquence à court terme pour la commune : La gestion de l'Eau devient une compétence obligatoire communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Un gros dossier à suivre sur l'harmonisation des tarifs de l'eau ...à la hausse.

Par contre, l'Etat poursuit son désengagement au profit des collectivités, la commune a donc repris à son compte l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Enfin, vous pourrez le constater, deux associations ont eu un calendrier très chargé. Un grand merci à ces bénévoles pour l'organisation de ces manifestations.

Bonne lecture,

**Dominique GUIGUEN** 

#### Les échos du conseil

## 26 juin 2015

- Adhésion au groupement de commandes avec le Département pour la réalisation des mesures d'auto surveillance sur la station d'épuration. Une mesure d'auto surveillance consiste à réaliser en continu et sur 24 heures des prélèvements d'effluents, des mesures de débit afin d'obtenir les rendements épuratoires.
- Subvention de 2500 € par logement accordée à Habitat 70, ceci dans le cadre de son projet de développer, sur un terrain situé rue de la Tuilerie, 4 parcelles d'accession à la propriété et 4 logements individuels (dont 3 intergénérationnels) pour tenir compte des conditions d'attribution de Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS) ou de Prêts Locatifs Aidés dits d'Intégration (PLAI).
- Instruction par la commune, à compter du 1er juillet 2015 et à titre expérimental, de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanismes, suite à la fin de l'instruction gratuite par les services de l'Etat.
- Attribution pour 2015 de la totalité du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (1866€) à la CCPR pour financer, en partie l'accès et le développement du Très haut Débit.

#### 2 octobre 2015

- Vente d'une parcelle de terrain de 45 m² situé au lotissement du Thioulot.
- Refus de prise en charge par la commune de la facture de travaux estimée à 75 734,99 € TTC pour le projet de création de la Maison des Assistantes Maternelles « les p'tits Boult ».

Composée de 3 assistantes maternelles, il consistait à accueillir 12 enfants de 2 à 6 ans pour les familles de Boult et de ses environs dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Les travaux devaient permettre l'accueil des enfants dans de bonnes conditions et de rendre accessible ce bâtiment aux PMR.

- Obligation aux communes d'élaborer un agenda d'accessibilité programmé de ses Etablissement Recevant du Public ERP en vue de les rendre plus accessibles à l'ensemble des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Le conseil municipal a décidé d'élaborer son agenda d'accessibilité programmé pour ses bâtiments (mairie, église, salle des Lavières). Une consultation afin que soit proposer un chiffrage des travaux a été lancée.

Le marché étant infructueux, une seconde consultation sera mise en place.

#### - Salle des Lavières :

A compter du 1er janvier 2016, une société de nettoyage interviendra deux fois par an pour réaliser un entretien général. Après chaque utilisation, le locataire de la salle est tenu de la rendre dans un état de propreté courant (vaisselle lavée et rangée, sol balayé...) et la commune réalise l'entretien.

Le tarif de location pour un week end est alors porté à 750€.

- Les associations communales disposent de quatre locations gratuites par an puis 50 % de réduction sur les locations suivantes,
- Les habitants de Boult disposent de 50% de remise et la salle est mise à disposition au tarif de 50€ pour des retrouvailles après enterrement,

Attention, la location ne comprend pas les frais relatifs au chauffage et à l'électricité, qui restent à charge des locataires !

## - Tarif affouage 2015-2016:

Le prix de vente des bois issus des parcelles 6, 7 et 49, relatif à l'affouage 2015-2016, est estimé à 14 113€ auquel sont ajoutés les frais de garderie ONF (12 %).

Au vu de ces éléments et du nombre d'affouagistes, le montant de la taxe d'affouage devrait s'établir à 55 € pour équilibrer les recettes.

Mais afin de fournir une ressource sylvicole à chaque habitant à un tarif peu élevé, le montant de la taxe d'affouage pour l'hiver 2015-2016 a été fixé à 40 €.

- Assiette et destination des coupes exercice 2016-2017 dans les parcelles 8, 9, 33, 37, 24 et approbation de Règlement d'affouage 2015-2016.

#### *28 novembre 2015*

- Dissolution du CCAS.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants.

Compte tenu de la dernière dépense réalisée par le CCAS en 2007 pour un montant de 163,40 € et d'une recette annuelle (hors éventuelle subvention du budget communal) de 104,13 €, le conseil municipal a décidé de dissoudre le CCAS.

Le budget du CCAS est transféré dans celui de la commune» et les décisions concernant les dépenses sociales seront soumises à un comité « Action sociale » constitué des actuels membres du CCAS.

- Institution sur le territoire de la commune de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

Cette taxe est créée pour restituer aux communes une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre des terrains devenus constructibles après classement par le plan local d'urbanisme, dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser, ouverte à l'urbanisation.

La taxe sera acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible. Son taux, fixé à 10 %, s'applique sur un montant égal au prix de cession du terrain diminué du prix d'acquisition stipulé dans les actes.

- Avance de la TVA au Syndicat intercommunal d'énergie SIED 70 pour l'extension du réseau d'électricité et de l'installation communale d'éclairage Rue du Tertre pour 8 logements collectifs.

- Subvention accordée à l'association des Bobuchots de 50 € par enfant pour participer aux frais de la classe de découverte en Bretagne.
- Aides financières à la jeunesse, renouvelées pour 2016 :
  - Une aide au financement du permis de conduire qui vise à accompagner les jeunes domiciliés dans la commune, âgés de 15 à 25 ans, sur la voie de l'autonomie pour favoriser leur insertion professionnelle. Cette aide de 100 € est accordée aux jeunes inscrits dans une auto-école en vue de passer pour la première fois leur permis B
  - Une aide de 20 € par enfant de 11 à 16 ans (au moment de l'inscription) pour toute inscription à une *activité culturelle ou sportive*.

#### Informations diverses

## Recensement de population.

La population totale légale de Boult en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 est de 587.

## Logement locatif sociaux

Le développement de l'offre de logement à loyer modéré se poursuit.

Après 4 logements T4, 3 logements T3 et 1 logement T1 en construction aux Tertres, 4 nouveaux logements sortiront de terre Rue de La Tuilerie. Pour diversifier cette offre, et à la demande de la commune, **3 de ces derniers seront construits pour** être réservés prioritairement aux **seniors**.

60 à 70 % de la population de Haute Saône peut prétendre à un logement.

Les plafonds de ressources, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, à comparer au revenu fiscal de référence 2013 sont

|              |                     | , ,               |                  |                  |  |
|--------------|---------------------|-------------------|------------------|------------------|--|
| Une personne | 2 personnes sans    | 3 personnes ou    | 4 personnes ou   | 5 personnes      |  |
| seule        | personne à charge   | personne seule    | personne seule   | seules ou        |  |
|              | à l'exclusion jeune | avec une          | avec 2 personnes | personnes seules |  |
|              | ménage              | personne à charge | à charges        | avec trois       |  |
|              |                     | ou jeune ménage   |                  | personnes à      |  |
|              |                     | sans personne à   |                  | charges          |  |
|              |                     | charge            |                  |                  |  |
|              |                     |                   |                  |                  |  |
| 20 107 €     | 26 851 €            | 32 291 €          | 38 982 €         | 45 858 €         |  |

## <u>Cimetière</u>

Le cimetière pour les habitants de Boult et de Chaux la Lotière comprend 313 emplacements dont 15 au columbarium.

Restent disponibles 16 emplacements (dont 5 au columbarium). Une consultation est mise en place pour rendre disponibles 10 concessions supplémentaires avec déplacement d'un monument comptetenu de son cachet historique.

Un aménagement complémentaire du columbarium est également envisagé.

## Une formation est dispensée à Rioz....

## DEVENEZ ACTE **ALERTER MASSER DÉFIBRILLER POSER UN GARROT** Il y a des gestes qui sauvent Suivez une initiation\* gratuite de deux heures #lesgestesquisauvent Pour yous inscrire : www.haute-saone.gouv.fr (formulaire d'inscription en ligne du 1er février au 25 février 2016) ou par téléphone : 03.84.96.76.07 \*Cette initiation n'équivout pas à la formation PSC1

Petits patrimoines de Boult réhabilités par la CCPR travaux cofinancés par la commune.



Calvaire rue du Tilleul



Vierge route de Chaux

## La parole aux associations

#### **Boult'entrain**

L'association Boult'entrain a organisé en 2015 plusieurs manifestations :

1ère foire aux plantes en Avril ; les traditionnels vide jardins de Septembre et vide greniers en Novembre.

Toutes ces manifestations ont remporté un réel succès et ne demandent qu'à être renouvelées. Le 5 Décembre 2015 l'association a organisé un concert animé par les « Marchands de Bonheur » au profit du Téléthon. De nombreuses personnes du village et des environs ont été sensibles à cette cause. La somme collectée, soit 975 € a été reversée en totalité au *Téléthon*. Tous les frais, (prestation, repas des chanteurs, chauffage de l'église et de la salle) ont été pris en charge par l'association.







Pour Noel, notre association a offert des produits alimentaires et de première nécessité pour un montant de 200 € aux *Restos du Cœur* (antenne de Rioz).

#### **Projets 2016:**

Assemblée Générale : en Février / Foire aux plantes : 24 Avril Vide jardin : 4 ou 11 Septembre / Vide grenier : 13 Novembre

Toute personne qui souhaite donner un peu de son temps peut nous rejoindre et sera la bienvenue.

#### **ACCA / Association des Bobuchots**

Pas d'informations pour ce bulletin

## Au gré des vents

L'année 2015 vient de se terminer avec toutes les manifestations passées, Galette des Rois, assemblée générale, banquet communal à Chaux la Lotière, dictée avec les CM2 des Bobuchots, repas moules frites, visite du vignoble et de la cave GUILLAUME à CHARCENNE, notre jardin chez Gégé, le concours de pétanque du 15 août, la visite de l'écomusée d'Alsace à UNGERSHEIM, et notre repas de fin d'année.

Et nous dirons que 2016 commence de la même façon, assemblée générale et galettes des rois le 16 janvier, dictée des Ainés Ruraux à l'échelon national au GSI des Bobuchots le vendredi 22 janvier, repas moules frites le samedi 6 février, écossage de notre récolte de haricots pour notre jardin et voir la date du début de notre culture, Visite du Château de Moncley et repas grenouilles le samedi 16 avril, Visite

de la fromagerie et repas au Hameau du Fromage à Cléron le samedi 11 juin, le concours de pétanque le lundi 15 août aux Lavières, puis la sortie d'automne avec la vallée de la Loue, visite de l'Abbaye de Montbenoit, repas sur bateau pour aller au Saut du Doubs et retour par la vallée du Dessoubre pour voir Gigot et nous terminerons l'année par un repas de fin d'année...

Il y en aura encore des « feuille qui vole » avec les photos qui parlent et des magazines !





Dictée aux Bobuchots avec les élèves de CM2, le 22 janvier 2016



## L'Amicale des pompiers de Boult

Le centre du Chenalot a effectué 69 interventions en 2015 (27 de plus que pour 2014). En 2015, deux nouvelles recrues sont venues compléter l'effectif du centre :

- Elisabeth HUERTAS
- Alexis CHABOUD

Ils suivent actuellement le cursus de formations qui est très chargé et identique à celui d'un sapeurpompier professionnel.

Coté amicale, nous remercions les boultois pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu pour notre traditionnel calendrier.

Comme tous les ans nous organiseront le bal du 14 juillet avec, nous l'espérons, beaucoup de boultois

et de boultoises sur la piste de danse. Cette manifestation ayant un succès grandissant d'année en année.

V.P.I. sur un feu de broussailles





les 2 recrues

#### **Gentleman Conteur**

L'association GENTLEMAN CONTEUR a ouvert son local dans la commune voisine de Voray. Cela lui permet de proposer de nouvelles activités ouvertes à tous comme :

- L'atelier « découverte de la montre mécanique » où l'on peut apprendre à démonter remonter un mouvement de montre mécanique type 6497 (voir photo) sur un vrai établi d'horloger. Une animation nouvelle et peu courante à offrir ou s'offrir et où l'on peut aussi amener sa vieille montre de famille si l'on souhaite découvrir les secrets des belles mécaniques d'antan.



- L'atelier « montage vidéo » où comment faire le montage et quelques retouches d'une vidéo en peu de temps.

Venez apprendre à mettre en valeur vos vidéos personnelles ou autres films en quelques clics. L'atelier vous aidera à réaliser votre projet.

Le local de l'association (anciennement utilisé par un assureur) est situé 59 grande rue à VORAY, Il est facilement reconnaissable avec ses réveils en vitrine.

Permanence: le samedi matin ou sur rendez vous

Contact: www.gentlemanconteur.fr ou gentleman@emailasso.net

PORTES OUVERTES: le samedi 2 avril 2016

## Les boultois à l'honneur

A chaque parution, un boultois sera mis à l'honneur et nous fera partager sa passion. N'hésitez pas à vous faire connaître! Exceptionnellement, aucun article pour cette parution.

## La parole aux boultois,

Ci-dessous, les coordonnées de nos artisans et commerçants boultois

## A noter, 2 nouvelles entreprises sur le village!

| Yann FROMENT Conseiller indépendant en      | DEP'VIT'P.C Dépannage informatique, tablettes,                  |  |  |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--|--|
| immobilier SAFTI                            | smartphones                                                     |  |  |
| 5 chemin de Breurey <b>06 77 34 72 47</b>   | Charles Claude MICHEL                                           |  |  |
| Yann.froment@safti.fr                       | 12 rue de France 06 95 12 68 14                                 |  |  |
|                                             | Dep-vit-pc@outlook.fr                                           |  |  |
| Sophie ROCA Céramiste / stages de formation | <u>IDEA CONCEPT</u> , <b>Architecte</b>                         |  |  |
| 6 route de Voray                            | 4 rue des Ecoles                                                |  |  |
| 03 84 96 75 57 / 06 64 83 97 31             | 03 84 91 76 61 / 06 72 84 71 47                                 |  |  |
| Sophie.roca@hotmail.com                     | info@ideaconcept.fr                                             |  |  |
| Patrick BLANDIN, Artisan Potier             | <u>Damien LANGUILLE</u> , <b>Plombier</b> , <b>chauffagiste</b> |  |  |
| rue du Tilleul                              | 6 bis rue du Tilleul 03 84 96 39 06                             |  |  |
|                                             |                                                                 |  |  |

| M-Noëlle FROMENT "les Couronnes de Marie" Peinture sur œufs et autres supports 5 chemin de Breurey 03 84 91 72 51 / 06 07 95 43 82 www.lescouronnesdemarie.fr | B.F.C Granulats du Doubs, carrière carrière, sable, graviers, galets déco, enrobés Route de Voray www.granulatsdudoubs.com                                                                                                                                                       |  |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| Régis BOILLOT Artisan menuisier menuiserie bois, PVC, escalier, agencement. Route de Bussières 03 84 91 73 90  Denis BOILLOT Sculteur sur bois la Tounole     | Jean-Luc PERRETTE, Charpente, couverture, matériaux de zinguerie, aménagement intérieurs (placo, isolation) 5 chemin du Cordonnet 03 84 91 92 85  FANN'ICHE, Fanny DORNIER Nutrition santé spécifique chasse, toilettage, vente d'accessoires 7bis route de Voray 03 84 91 48 26 |  |  |
| Philippe ZITA, Boulanger rue du château 03 84 91 74 45  Régine FOUDON, traductrice 4 chemin Cordonnet 03 84 91 75 43                                          | Microprocessor, matériel, composants électroniques 1 place de la fontaine 03 84 95 98 53  « LE POT'A GEGE »ferme BIO, maraîcher 15 rue du château 03 84 91 77 23                                                                                                                 |  |  |

#### Annonces diverses (échanges de biens, de services, dons...)

Vous avez quelque chose à donner, à échange, un service à proposer, une aide..... pour des travaux de bricolage, de jardin, de l'aide scolaire, en informatique, en administratif, en couture, pour tondre la pelouse, pour du covoiturage....

Faites-vous connaître et nous imprimerons votre annonce lors de la prochaine parution.

#### **Etat civil**

#### Naissances:

Faustine CARON, le 6 juillet 2015 Antonin FOLIN CASTELLANOS, le 1<sup>er</sup> août 2015 Savyo PEREIRA, le 27 août 2015 Elio CHAUVIN, le 17 janvier 2016 Lou-Ann ADAM, le 23 janvier 2016



## Renseignements pratiques

Mairie 8 grande rue 70190 BOULT

mairie.boult@orange.fr

| <u>maine.bouit@orange.ir</u> |                |             |                           |                           | FdX : U9 /U 29 11 8U                                                                                      |                            |  |
|------------------------------|----------------|-------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--|
|                              | Mairie         |             | Nuisance sonore           |                           | Déchetteries                                                                                              |                            |  |
|                              | Agence Postale |             | 21/06-21/09               | 22/09-20/06               | Boulot                                                                                                    | Rioz                       |  |
| Lundi                        | 8h40-11h40     | 13h45-18h15 |                           |                           | <u>du 01/03 au 31/10</u>                                                                                  | <u>Du lundi au samedi</u>  |  |
| Mardi                        |                | 13h45-18h15 | 8h30-12h00<br>14h00-21h00 |                           | lundi 14h-18h                                                                                             | <b>D</b> u01/03 au 31/10 : |  |
| mercredi                     |                |             |                           |                           | mercredi à samedi                                                                                         | 9h/12h-14h/18h             |  |
| Jeudi                        |                | 13h45-18h15 |                           |                           | 9h-12h/14h-18h                                                                                            |                            |  |
| Vendredi                     | 8h40-11h40     |             |                           |                           | <u>du 01/11 au 28-29/02</u>                                                                               | Du 01/11 au 28-            |  |
| Samedi                       | 8h40-11h40     |             | 9h00-12h00<br>15h00-19h00 | 9h00-12h00<br>15h00-19h00 | lundi 14h-18h<br>mercredi et jeudi<br>9h-12h/14h-18h<br>vendredi 14h-16h30<br>samedi 9h-12h/14h-<br>16h30 | 29/02:<br>9h/12h-13h30/17h |  |
| Dimanche                     |                |             | 10h-12h                   | 10h-12h                   |                                                                                                           | _                          |  |

- Poubelles: mardi matin, poubelles vertes(chaque semaine), poubelles jaunes (tous les 15jours).
- **Bibliothèque**: le mercredi de 17h à 18h (semaines paires), de 10h à 11h (semaines impaires).
- **les Lavières : l**a salle des fêtes est disponible à la location. Elle peut accueillir jusqu'à 300 personnes, dispose d'une cuisine professionnelle, d'une sono, d'une scène...Pour tout renseignement vous pouvez contacter <u>Stéphanie DEBIEF au 06.60.48.00.54</u>
- offices religieux à Boult : 21 février, 20 mars (rameaux), 15 mai (Pentecôte).

Tel: 03 84 91 73 55

Eav : 00 70 20 11 90